

L'actualité municipale de votre ville

SALLANCHES

MAG

#06 • AVR. > MAI 23

VOIRIE

L'EAU : UN BIEN PRÉCIEUX

P.07
VIE MUNICIPALE
LE BUDGET
2023

Sallanches
LA VILLE AU PAYS
DU MONT-BLANC

P.10
À LA UNE
LE PORTAGE
DES REPAS

#06 • AVR./MAI 2023

SALLANCHES MAG



LE CLICHÉ DU MOMENT

@ Océane Casanova
Sur le chemin de Mayères

.07

Vie municipale
**LE BUDGET
2023**

.10

À la une
**LE PORTAGE
DE REPAS**

.14

Voirie
**ICI, COMMENCE
L'ARVE**

.16

Culture
Les premières notes de la future école de musique, de danse et de théâtre

.17

Environnement
École Simone Veil :
les élèves maîtres d'ouvrage

.18

La rubrique des kids
Lavage des mains :
un jeu d'enfants

Et aussi

Les actus (p.4)
Tribune libre (p.19)

OURS

Magazine municipal édité par la Ville de Sallanches
N° ISSN 1155-1291

Directeur de la publication Georges Morand, Maire
Co-directeur de la publication Daniel Izoard, Directeur Général des Services
Coordination de la rédaction Clotilde Germain, Directrice de la Communication et Maxime Pichereau, Chargé de Communication
Couverture Océane Casanova (Torrent de Cœur, Sallanches)
Photos & illustrations Ville de Sallanches, Direction Événementiel-Sallanches, Mathieu Garcia, David Machet, CDBasket74, Océane Casanova, « Sallanches, une équipe un territoire », « Initiatives citoyennes pour Sallanches », le Dauphiné Libéré

Création graphique et mise en page AGENCE • Lyon
Impression Kalistene • Cran-Gevrier
Tirage 10 500 exemplaires • **Dépôt Légal** avril 2023

Ce magazine est imprimé sur papier PEFC, issu de forêts éco-gérées durablement et de sources contrôlées. Il est réalisé avec des encres à liant végétal.

Sallanches Mag est distribué à vélo électrique.

La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Des crises majeures se succèdent depuis le début de ce mandat et ont des répercussions à l'échelle locale ; les communes se retrouvent à devoir en amortir les impacts, comme par exemple absorber l'explosion du coût de l'énergie. Et Sallanches n'échappe pas à cette réalité. Cependant, je constate que ce contexte difficile justifie parfois la hausse de la fiscalité en France, et ceci n'est pas normal. Il est de notre devoir, en tant que Municipalité, de respecter le contribuable.

À ce titre, et suite aux récentes observations de la Chambre Régionale des Comptes, je souhaite clarifier notre position sur un sujet central : le stationnement. Vous retrouverez davantage de précisions en page 8 évoquant notre volonté de favoriser le stationnement des habitants et l'accès aux commerces en proposant une tarification juste. Rappelons qu'au-delà des 30 minutes gratuites en ville (via les horodateurs) ou des 15 minutes gratuites dans les parkings sous barrières, la gratuité est totale dès le samedi à 14h et jusqu'au lundi 9h. De plus, parmi les abonnements existants lancés depuis plusieurs années, vous trouverez « la carte à décompte » permettant de réduire le coût horaire de stationnement (1,16 euros au lieu de 2 euros). Un des enjeux du stationnement est de pouvoir répondre à la pluralité des usages en proposant une offre tarifaire équilibrée.

De manière globale, le respect des dépenses liées au quotidien reste une priorité. Raison pour laquelle, mon équipe et moi-même avons décidé pour la huitième année consécutive, de ne pas augmenter les impôts. Le budget de la commune a été établi avec la volonté forte de poursuivre le niveau et la qualité des services rendus aux sallanchards, en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en proposant des projets d'investissements au service de la population.



Mon équipe et moi-même avons décidé pour la huitième année consécutive, de ne pas augmenter les impôts.

Pour cette année 2023, le budget communal s'élève à 44,6 millions d'euros, dont 26,2 millions de fonctionnement et 18,4 millions d'euros d'investissement.

**Georges
Morand**
Maire
de Sallanches
Conseiller
Départemental

Il est également essentiel de parier sur l'avenir. Un des projets phares est la future école de musique, de danse et de théâtre (article en page 16). L'école est conçue comme un outil pédagogique favorisant l'apprentissage, la pratique et le rayonnement artistique en restant une des moins chères de notre Département. Elle prend également en compte les enjeux environnementaux contemporains. Il est fondamental de placer les générations futures au centre de nos projets d'avenir, et j'ajouterais, de les déployer dans le cadre d'une réflexion globale, en tenant compte de la protection de notre territoire naturel.

Dans cette perspective, nous présenterons cette année le projet visant à préserver et valoriser le site des Ilettes, classé et protégé en sa qualité d'espace naturel sensible. Là encore, ce poumon vert et sa biodiversité s'inscrivent dans le patrimoine d'aujourd'hui et il nous appartient d'assurer leur avenir.

Plus que jamais en ces temps difficiles, il me paraît important de nous tourner vers l'avenir avec engagement et avec une énergie collective positive, pour continuer de bien vivre à Sallanches !

* excepté le parking du Pré de Foire qui est gratuit le samedi de 14h à 19h30.



1 km de voie cyclable

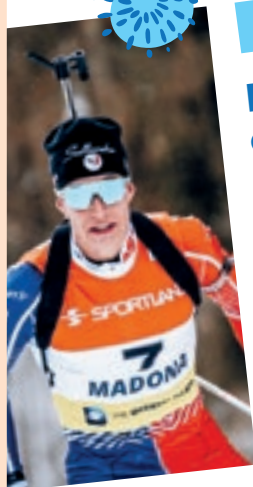
La commune poursuit le développement des mobilités actives sur son territoire avec la création d'une voie verte sur la route de l'Arve.

L'objectif de ces travaux est de sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes depuis le rond-point de l'Europe jusqu'au Centre Aquatique, en passant par le pumptrack – skatepark. Cela permet d'ajouter un kilomètre de voie cyclable aux 22 km existants. Débutée le 30 janvier, la fin de l'opération est prévue pour la fin du mois de juin.

Edgar GENY

Direction les championnats du monde !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, notre jeune biathlète sallanchard se dirige à Schuchinsk (Kazakhstan) pour concourir aux championnats du monde de biathlon jeunes et juniors. La Ville se permet donc de lui adresser un petit « merde » d'encouragement !



306^e

C'est la place obtenue par notre commune dans le classement national des « Villes et villages où il fait bon vivre » en France sur les 34 820 communes du territoire métropolitain. Ce classement est effectué en fonction de 198 critères répartis en 10 catégories : la qualité de vie, la santé, les commerces et services, l'éducation, l'attractivité immobilière, la solidarité, les sports et loisirs, la sécurité, les transports et la nouvelle catégorie, la protection de l'environnement.

Retour de l'Open Plus Access 3x3

La deuxième édition du tournoi de basketball 3x3 est programmée le 3 juin de 10h à 19h sur les terrains de Cayenne. Venez défier d'autres équipes le temps d'une journée, et que les meilleurs gagnent !

Inscriptions : commission3x3.74@gmail.com



2^e édition de la Fête de la Savoie

Les 28 et 29 mai, week-end de Pentecôte, Génération Savoie prend ses quartiers au centre-ville pour la 2^e édition de la Fête de la Savoie. Au programme : une foire exposition-vente de produits issus uniquement de l'artisanat local. La culture sera également présente avec la participation d'écrivains et historiens, d'artistes peintres et sculpteurs.

Des animations musicales, folkloriques et familiales seront proposées tout au long du week-end. Restauration et buvette sur place !

Programme complet prochainement disponible sur le site de la Ville (rub. Agenda).



Accueil de loisirs à Vouilloux Les travaux progressent

Débutés durant les vacances de la Toussaint 2022, les travaux devraient être finalisés avant la rentrée scolaire 2023-2024. Ce nouvel accueil de loisirs est destiné à une vingtaine d'enfants de 3 à 6 ans. Les locaux sont composés d'un seul grand espace idéal pour les activités, qui pourra être divisé en deux par une cloison mobile pour aménager le dortoir le temps de la sieste.



3^e édition du Racketlon 27 et 28 mai

Le Racketlon fait son grand retour au printemps ! Ouvert à tout le monde et tous les niveaux, venez participer à ce tournoi regroupant le tennis, le squash, le badminton et le tennis de table. L'événement aura lieu au tennis - squash (rue Albert Gruffat) et au gymnase de Cayenne.

Inscriptions : www.racketlon.fr



Rue Albert Gruffat Réfection de la chaussée

Les travaux de la première partie de la rue ont débuté le 8 mars 2023. Le tronçon concerné se situe entre le pont de la Biallière et les tribunes du stade de rugby. Les bordures de trottoirs sont remplacées et la couche de roulement de la chaussée est restaurée. La deuxième partie de la route sera à son tour renouvelée après les travaux de remplacement de la canalisation d'eau potable effectués par la régie de l'eau.



New

Le château se fait mousser !

Lancement le 13 mai
de la première bière
à l'absinthe
du château des Rubins



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé



18.07.23

Passage du Tour de France

À l'occasion de la 16^e étape du Tour, le contre-la-montre qui reliera Passy à Combloux passera par Sallanches et Domancy. Toutes les informations concernant le tracé, les horaires et la circulation seront prochainement disponibles sur le site de la Ville (rubrique « Actualités »). À noter que la circulation et le stationnement seront perturbés sur les axes concernés durant toute la journée.

PSSSSST !

New

Abonnez- vous !

Château des Rubins
Observatoire des Alpes
@ [châteauesrubins](#)

Médiathèque Ange Abrate
@ [Médiabrate](#)



BUDGET 2023

UNE GESTION RESPONSABLE, UN PROGRAMME AMBITIEUX

Quelques données clés

18.4 M€

d'investissement
pour financer des projets structurants pour notre commune

26.2 M€

de fonctionnement
pour l'ensemble des services et bâtiments de la commune

0%

d'augmentation des taux d'imposition

Les taux de fiscalité de la commune sont stables depuis 2016

-30%

Baisse des dotations de l'État

Depuis 2015

x2

Hausse du prix du gaz

Pour la commune en 2022

-24%

de consommation de gaz en 2022

grâce aux efforts des services municipaux et des associations

C'est dit !

Solange Spinelli

première adjointe au Maire,
déléguée à l'administration générale, aux finances et aux ressources humaines...



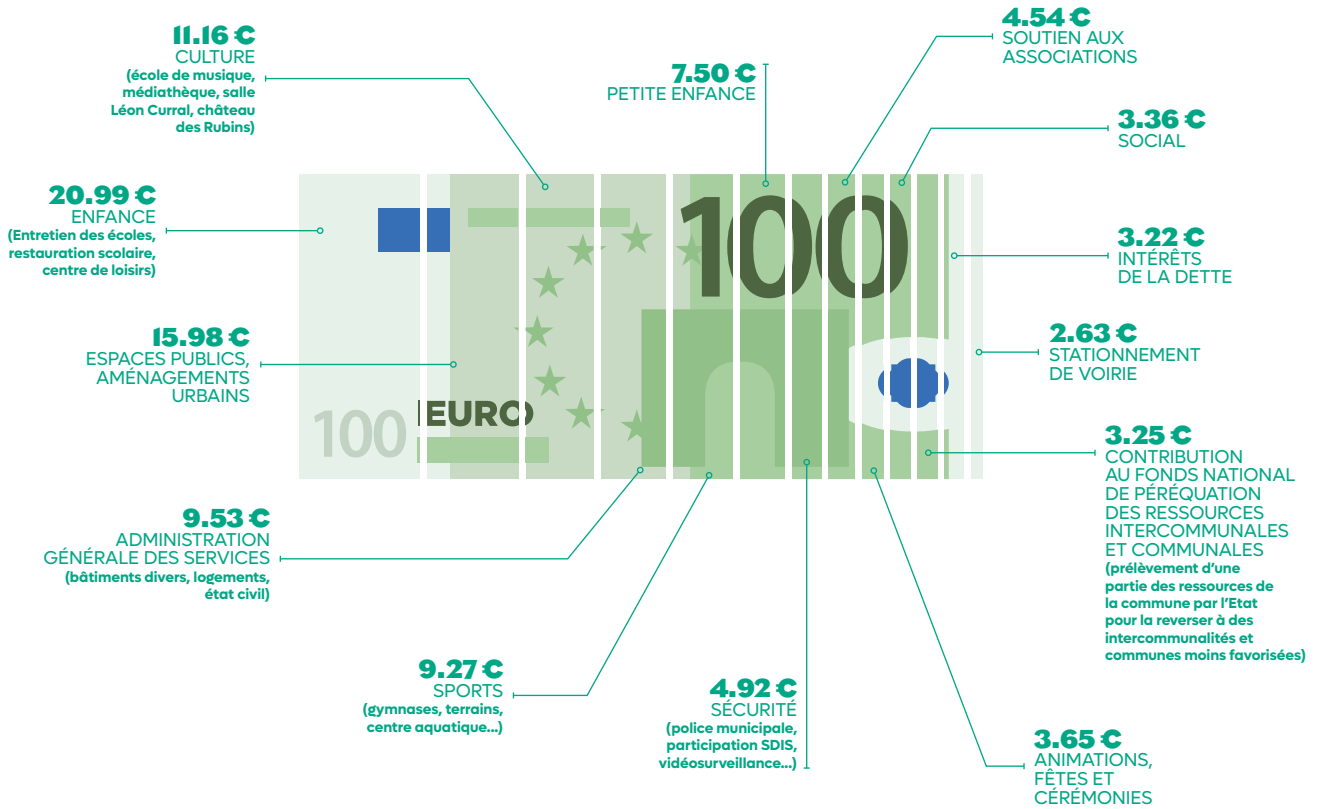
...sur la constitution du budget de la Ville de Sallanches pour l'année 2023 :

« L'élaboration du budget communal pour cette année 2023 arrive dans un contexte inflationniste difficile. La municipalité a dû prendre en compte un certain nombre de facteurs, en particulier l'explosion des coûts de l'énergie, afin de provisionner les charges de fonctionnement nécessaires pour le maintien et la qualité de ses services municipaux.

Pour nombre de collectivités, des choix contraignants ont dû être opérés. Fort heureusement pour la commune de Sallanches, sa gestion financière saine ainsi que le travail réalisé par les services et les associations afin de réduire la consommation d'énergie vont permettre la poursuite des engagements pris à l'orée de ce mandat, permettant ainsi la réalisation des projets d'investissement.

Corroborés par le dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes, sa « situation stable » et son « autofinancement confortable » permettent également de garantir aux sallanchards la stabilité des taux d'imposition pour la huitième année consécutive. »

Répartition des dépenses par services



focus sur

LES TARIFS DE STATIONNEMENT

Au avant toute chose, il est nécessaire de comprendre la manière dont est géré le service des parkings au sein de la commune. Ce service spécifique est associé à un budget annexe. Qu'est-ce que c'est ? Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, doivent être établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, etc.). Ces budgets permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes. (source : www.collectivites-locales.gouv.fr)

Ce budget annexe était équilibré par une subvention du budget général pour permettre de pratiquer des tarifs de stationnement les plus bas. Or, la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport publié en 2022, stipule que le budget général ne peut abonder le budget annexe. Ce dernier devrait désormais s'équilibrer par le biais de ses propres recettes de stationnement. De plus, dans la continuité des travaux du cœur de ville, la Municipalité souhaite créer de nouvelles places de stationnement.

stationner malin en cœur de ville

Stationnement en ville (horodateurs)

Gratuit 30 minutes en semaine et les samedis à partir de 14h, les dimanches et jours fériés.

Parkings sous barrières

Gratuit 15 minutes en semaine et les samedis à partir de 14h, les dimanches et jours fériés.

Parking souterrain du Pré de Foire

Gratuit 15 minutes en semaine et les samedis à partir de 14h, jusqu'à 19h30.

La carte à décompte !

Valable dans tous les parkings sous barrières, dont le parking souterrain du Pré de Foire, cet abonnement à 14 euros pour 12 heures de stationnement permet de réduire le coût horaire de stationnement. Une heure revient ainsi à 1,16 euros au lieu de 2 euros.

QUELQUES EXEMPLES

Projets d'investissement



École de musique,
de danse et de théâtre
4400 000 €



Toiture de l'espace
d'animation
376 000 €



Schéma Directeur
Eaux Pluviales
80 000 €



Maison de
la Petite Enfance
240 000 €



Site des Ilettes
(hors foncier)
1978700 €



Aire de jeux inclusive
1300 000 €



Cœur de ville – Phase 3
388 000 €



Travaux écoles
367 000 €



Programme annuel de voirie
(revêtement, signalisation,
marquage)
566 000 €



Poursuite étude + lancement
travaux préservation du bâti
château de la Frasse
100 000 €



Réaménagement
vieux bourg Saint-Martin
Étude route de Reninge
450 000 €



Gymnase de Cayenne
375 000 €



Stade de Rugby
202 000 €



Terrain de Tennis
209 000 €

+
d'infos
sur le
budget 2023
sur le site
de la Ville

LE SAVIEZ- VOUS ?

- Le service des parkings est un service municipal rendu aux usagers.
- Sallanches compte 2200 places de stationnement.
- 40 % de ces places sont sous barrières et gérées 7/7 et 24h/24h par des agents de la ville.



LE PORTAGE DE REPAS

- Bonjour comment allez-vous ?
- Comme un jeune, de 70 ans ! Alors, qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui ?
- Aujourd'hui c'est poisson, panais, et un potage pour ce soir.
- On va se régaler !

En échangeant ces quelques mots, nos porteurs de repas reprennent la route avec la certitude que la personne est en bonne santé, garde le moral et mange ses repas. Un suivi presque quotidien, essentiel pour les bénéficiaires et leurs familles.

Ils vous portent bien plus qu'un repas

Créé il y a plusieurs décennies, le service de portage est essentiellement destiné aux aînés et aux personnes à mobilité réduite. Il est également proposé à toute personne sortant de l'hôpital pour qui il est impossible de se déplacer. Du centre-ville au coteau de Saint-Roch, de Saint-Martin à Blancheville, en passant par Luzier, les livraisons sont effectuées sur l'intégralité du territoire Sallanchard.

Pour nos aînés, il peut être très compliqué voire impensable de devoir quitter son logement en direction d'une résidence pour personnes âgées. Un chez-soi rempli de souvenirs bâtis sur plusieurs années de vie. C'est pourquoi il tient à cœur à la Ville de s'inscrire dans une politique de maintien à domicile et de l'optimiser un peu plus chaque jour.

Porté par le Centre Communal d'Action Sociale, le portage de repas fait partie intégrante de cette volonté municipale. Ce dernier permet de fournir 6 déjeuners par personne et par semaine, avec la possibilité d'avoir un potage pour le souper.

Nos bénéficiaires peuvent alors rester dans un lieu qui leur est familier auquel ils sont attachés, et ce sans être isolés. En effet, le passage des porteurs de repas est un atout pour leur sécurité. Livrer leur repas permet d'assurer un suivi quotidien des personnes et de prendre de leurs nouvelles. C'est également quelques minutes d'échanges répondant à un besoin vital : la compagnie.

Il s'agit ici d'un métier « passion », pour lequel les responsabilités sont grandes. Un métier peu connu de tous et pourtant indispensable à la santé tant physique que morale de nos doyens. Nous vous proposons donc de découvrir dans les pages suivante le quotidien de nos 3 porteurs de repas.



C'est dit !



Jérôme Lepan

Adjoint au Maire délégué aux affaires sociales et à la Petite enfance

Nos agents et la municipalité sont à l'écoute et attachés au bien-être des personnes âgées livrées. Le but est de fournir un service qualitatif, important par son rôle de vigilance et de lien social, sachant que cela peut-être la seule visite très attendue de la journée.

Le saviez-vous ?

Maintenu pendant le confinement en 2020, le portage est passé de 111 à 140 bénéficiaires en seulement trois mois. Nécessitant donc un troisième porteur pour une troisième tournée.

Un porteur, un quotidien !

140
bénéficiaires

Il est 7h du matin, et déjà, nos trois porteurs, Isabelle, Nadia et Thomas (ou Estelle) sont dans la chambre froide de la Salle Léon Curral. Ils ont une heure pour préparer la centaine de caisses contenant les repas fournis par les Cuisines du Faucigny. Chaque boîte contient un menu personnalisé en fonction du régime alimentaire de chacun. Régime diabétique, sans sel, sans poisson, et cetera, un maximum de menus sont proposés.



Les caisses sont prêtes, il est maintenant temps de charger les véhicules. Ces dernières sont rangées dans un ordre bien précis en fonction de l'itinéraire de la tournée, afin de gagner un maximum de temps sur le trajet.



En voiture Simone, il est 8h ! Les trois fourgonnettes prennent la route, toutes dans une direction différente. Les porteurs de repas disposent de seulement 4 heures pour livrer plus de trente repas. Chaque livraison est différente. Certains bénéficiaires attendent impatiemment les agents à la porte, arborant un grand sourire. D'autres dorment toujours mais ont déposé la veille une glacière ou un sac sur leur palier. Parfois, les repas sont directement mis au frais dans leurs réfrigérateurs. Ils n'ont plus qu'à passer les barquettes au micro-onde et « À table ! ».



Le personnel est très gentil, avenant et se soucie de notre santé, cela fait du bien de recevoir une petite visite chaque jour.

Armand C
bénéficiaire du portage

Une petite blague, une petite discussion sur l'actualité ou simplement une prise de nouvelles, la devise des porteurs : un repas acheté, un moment convivial offert ! Quelques minutes seulement, mais un moment important dans la journée de chacun.



Aux alentours de midi, l'équipe se retrouve à la salle Léon Curral et les 3 agents ont tous une mission différente bien définie. Isabelle se charge de nettoyer les locaux et la chambre froide, pendant que Nadia fait le point sur les commandes de repas à venir. Dans la cuisine, Thomas (ou Estelle) nettoie toutes les caisses pour que ces dernières soient opérationnelles le lendemain. Les véhicules sont quant à eux lavés tous les vendredis. Locaux et matériel propres, commandes anticipées, la journée est terminée, tout le monde se retrouvera demain matin pour une nouvelle tournée !



8,90 €
prix d'un repas

**+ de
100**

repas livrés
chaque jour



L'épicerie sociale, qu'est-ce que c'est ?

Gérée par le CCAS, elle s'adresse aux personnes qui ont des difficultés financières. L'épicerie propose des denrées à seulement 10% de leur prix réel. Elle est tenue par une agente du CCAS et deux bénévoles tous les mercredis de 16h à 18h.

Comment est-elle alimentée ?

2 à 3 fois par an, la Ville achète 700Kg de denrées alimentaires et autre articles d'hygiène à la Banque Alimentaire. Les produits frais et surgelés sont réapprovisionnés tous les 15 jours par la mairie.

Comment en bénéficier ?

Il faut tout d'abord faire un bilan de situation auprès d'un travailleur social. En fonction du bilan, une commission va définir un budget mensuel qui sera divisé en 4 semaines. À Sallanches, une vingtaine de familles bénéficie de cette aide.



ICI COMMENCE L'ARVE

Dans les rues, jeter son mégot de cigarette, un emballage ou encore une bouteille dans une poubelle est un geste simple, théoriquement. La réalité ? Les rues et les grilles d'eaux pluviales deviennent trop souvent les poubelles de nos quotidiens. Nos déchets terminent alors leur course dans nos cours d'eau, se fragmentant en micro déchets, jusqu'à se retrouver charriés dans nos océans. Mais il y a des solutions !

255
poubelles
sont installées
à Sallanches !
Soit 255 raisons
de ne plus jeter
ses déchets sur
la voie publique.

La première chose à faire, évidemment, est de ne pas jeter ses déchets sur la voie publique. Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'usagers, la Ville va inscrire sur le sol, près des grilles d'eaux pluviales, l'inscription « Ici commence l'Arve ». Ce message préventif rappelle simplement qu'un mégot jeté dans nos rues se retrouvera dans les flots de la Sallanche, puis sera déversé dans l'Arve, etc. Le ministère de la transition écologique estime que 75 à 199 millions de tonnes de plastique sont piégées dans les océans et que 24 400 milliards de particules de micro-plastiques flottent à leur surface*. Voilà pourquoi il est vital de comprendre qu'un geste simple peut épargner, mais surtout préserver tout notre écosystème.

Agir sur le réseau pluvial de la commune

Cette année, la municipalité a décidé d'intervenir à la source de ce problème collectif en installant des filets anti-déchets au niveau des bouches d'évacuation des eaux pluviales. Afin de bloquer le transit des micro déchets (mégots de cigarettes, petits plastiques, etc) ainsi que celui des macro déchets (bouteilles, canettes, etc), ces filets anti-pollution seront dotés de mailles adaptées laissant l'eau s'écouler librement. L'objectif sera de piéger la pollution solide au niveau du réseau pluvial de la commune et éviter le déversement en aval de notre territoire. Les filets seront surveillés puis relevés plusieurs fois par an par des agents municipaux avant d'être triés et enfin traités par des organismes spécialisés.

* source : www.ecologie.gouv.fr

LES ÉCO-GESTES

BONS TUYAUX POUR VRAIES ÉCONOMIES !

COMPARONS
LES CONSOMMATIONS
DE 2 FAMILLES
DE 4 PERSONNES



LA FAMILLE ÉCO

Elle est attentive à sa consommation. Elle a mis en place des gestes économes et a installé des petits matériels.



LA FAMILLE GASPI

Elle n'est pas attentive à sa consommation et n'a aucun dispositif d'économie d'eau.



LA FAMILLE ÉCO

LA VAISSELLE

LA FAMILLE GASPI

lave la vaisselle à l'eau chaude dans un bac 1 fois/ jour.

8 M³/AN
64 €



lave la vaisselle 1 fois/ jour sous l'eau courante, chaude.

16 M³/AN
128 €

LA FAMILLE ÉCO

LES TOILETTES

LA FAMILLE GASPI

tire la chasse d'eau 16 fois/ jour. Elle a équipé les WC d'une chasse double flux.

20 M³/AN
160 €



tire la chasse d'eau 16 fois/ jour.

47 M³/AN
376 €

LA FAMILLE ÉCO

LE LAVAGE DES MAINS

LA FAMILLE GASPI

se lave les mains 16 fois/ jour à l'eau froide en coupant l'eau pendant le savonnage. Elle a équipé son robinet d'un mousseur économe.

8 M³/AN
64 €



se lave les mains 16 fois/ jour et laisse couler l'eau chaude pendant le savonnage.

16 M³/AN
128 €

LA FAMILLE ÉCO

LE BROSSAGE DES DENTS

LA FAMILLE GASPI

utilise un verre à dents lors des brossages des dents.

1 M³/AN
8 €



se brosse les dents 8 fois/ jour et laisse couler l'eau froide pendant le brossage.

16 M³/AN
128 €

LA FAMILLE ÉCO

LA DOUCHE & LE BAIN

LA FAMILLE GASPI

prend des douches courtes. Elle utilise une douchette économe et arrête l'eau de la douche pendant le savonnage.

12 M³/AN
96 €



prend des longues douches et des bains. Elle laisse couler l'eau tiède de la douche pendant le savonnage.

36 M³/AN
288 €

77 M³/AN
616 €

AU TOTAL

195 M³/AN
1560 €

SUR 1 AN, LA FAMILLE ÉCO ÉCONOMISE 108 M³ SOIT 750 €
SUR SA FACTURE D'EAU ET D'ÉNERGIE (EAU CHAUDE)
PAR RAPPORT À LA FAMILLE GASPI !
(Coût du chauffage de l'eau inclus)

RÉPÈRES

1 M³ = 1 000 LITRES

CONSOMMATION MOYENNE

1 PERSONNE : 20 M³ AN • 2 PERS. : 40 M³ AN • 3 PERS. : 60 M³ AN
4 PERS. : 117 M³ AN • 5 PERS. : 138 M³ AN • 6 PERS. : 150 M³ AN
PAR PERS. SURP. : 20 M³ AN

Sallanches
LA VILLE DE L'EAU
17 • 74100 SALLANCHES

sallanchesmontblanc.com

REGIE DE L'EAU
DE SALLANCHES
rea-sallanches.com

A. DUBOIS - Sallanches



600

Capacité d'accueil annuel en nombre d'élèves

120

Nombre de places de l'auditorium

FUTURE ÉCOLE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE THÉÂTRE

LES PREMIÈRES NOTES

Impulsé par Municipalité, ce projet témoigne de la place qu'occupe la musique et les arts vivants dans le paysage contemporain sallanchard. Il est né du constat de l'inadéquation des locaux actuels face au développement continu de l'activité artistique de la ville.

L'école sera conçue comme un outil pédagogique pour favoriser l'apprentissage, la pratique et la diffusion artistique. Elle se déploiera de plain-pied pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, puis fluidifier les liaisons entre les différentes entités fonctionnelles et enfin, pour intensifier les rencontres entre ses usagers propices au développement de synergies créatrices ! L'école travaillera avec les acteurs associatifs et institutionnels pour développer la pratique et la diffusion artistique auprès de tous les publics. Pour cela, l'établissement s'appuiera sur la « charte de l'enseignement artistique musique, de danse et de

Le 30 janvier 2023 marquait le lancement du chantier de la nouvelle école de musique. Situé dans le secteur du Rosay, sur une parcelle attenante au gymnase, l'édifice à vocation artistique nécessitera dix-neuf mois de travaux et deux autres supplémentaires pour l'équiper et le réceptionner. Rendez-vous à la rentrée 2024 !

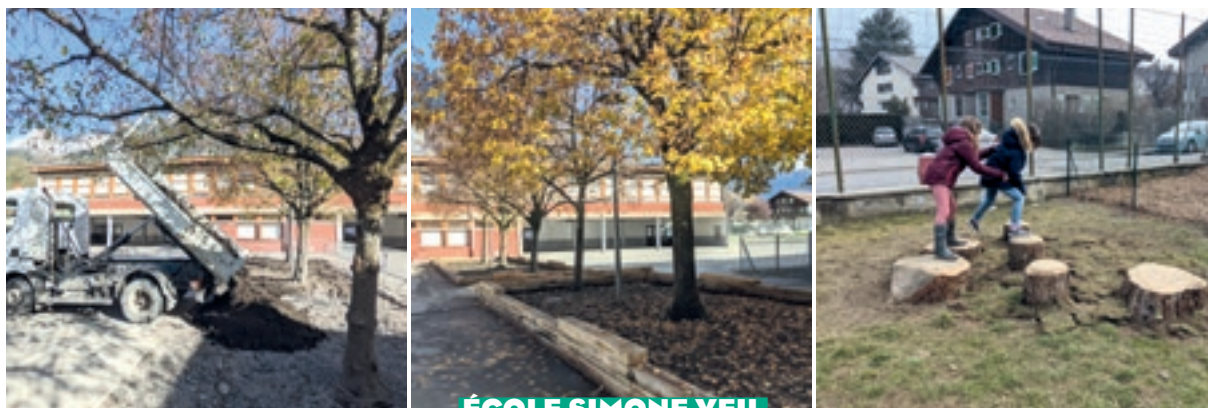
théâtre » préconisée par le ministère de la culture et sur le schéma départemental de développement des enseignements artistiques de la musique et de la danse de la Haute-Savoie.

Quid d'une construction durable ?

Ce grand projet résulte de la prise en compte des enjeux environnementaux,

notamment grâce au recours à des ressources faiblement carbonées et aux filières locales. De plus, des panneaux solaires seront déployés sur le bâtiment et un système de géothermie sera mis en place afin d'alimenter le plancher chauffant.

Enfin pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, l'école sera également capable de s'adapter aux évolutions futures : le dispositif structurel adopté permettra d'envisager des reconfigurations répondant aux probables évolutions d'usages sans envisager de lourds travaux.



ÉCOLE SIMONE VEIL

LES ÉLÈVES MAÎTRES D'OUVRAGE

En 2021, la municipalité a prévu d'entreprendre des travaux de désimperméabilisation des sols dans la cour de l'école Simone Veil. Un réaménagement important, impactant directement les habitudes des enfants. Afin d'être sûr que la finalité de l'opération convienne à tout le monde, quoi de mieux que de faire participer les principaux concernés !

Ainsi, durant l'année scolaire 2021-2022, tous les élèves du CP au CM2 ont fait des propositions d'aménagement, basé sur un état des lieux élaboré dans toutes les classes. Si quelques-uns souhaitaient avoir un nouveau terrain de foot ou installer un toboggan de princesse, tous avaient la volonté d'avoir plus d'herbe et d'arbres (avec quelques hamacs bien évidemment !). À partir de toutes ces observations, les élèves ont rédigé un cahier des charges, transmis aux services techniques de la Ville. S'inspirant du document, les agents techniques ont répondu à un maximum de demandes, dans la mesure du possible.

Au total, près de 100 tonnes d'enrobé ont été enlevées sur 500 mètres carrés, remplacées par du gravier, des arbres fruitiers et des arbustes d'ornement. Un espace est dédié à un potager que les enfants vont entretenir et, à l'heure où nous écrivons ces lignes, une zone hexagonale de 80 mètres carrés va être aménagée pour que les enfants puissent se poser tranquillement. Ce coin « détente », va être ombragé par 3 cerisiers fleurs du Japon.

Suite à la chute d'un chêne à Lévaud et à l'abattage d'un érable en mauvaise santé à Vouilloux, les services techniques ont récupéré les troncs et en ont fait des jeux pour enfants. Un parcours en bois qui a connu un tel succès que les agents ont dû en rajouter pour que plus d'enfants puissent s'y amuser simultanément. À chaque retour de vacances, les élèves découvrent de nouveaux aménagements, et leur projet pédagogique de l'année précédente prend tout son sens : ils sont devenus des membres actifs de l'école, de la ville et de la société.

L'avis des enfants ? *Il y a plus d'herbe et de nature, et ça, c'est cool !* À l'avenir cette opération va être renouvelée dans la cour de l'école maternelle de Vouilloux et à l'école Jules Ferry.



LA DÉSIMPÉR- MÉABILISA- TION, À QUOI ÇA SERT ?

Elle a pour objectif de favoriser l'infiltration des eaux, ce qui diminue les risques d'inondation tout en alimentant davantage les nappes phréatiques.

Elle permet également de dégager les racines des arbres et de favoriser leur développement.

L'AVANCE DES MAINS

UN JEU D'ENFANTS

Le jeudi 2 mars 2023, 3 bornes de désinfection EverCleanKids ont été installées dans les écoles primaires de Saint-Martin et Simone Veil, et l'école maternelle de Vouilloux. Ces bornes, louées pour une durée de 2 ans, ont pour but de permettre aux élèves de se désinfecter les mains de façon ludique et rapide. Ces premiers emplacements des bornes ont été sélectionnés stratégiquement en fonction des installations sanitaires déjà présentes dans les écoles.

3 bornes, de grandes économies

Tout d'abord, des économies d'eau ! Il faut savoir que pour se laver les mains, un enfant va utiliser deux à trois litres d'eau par lavage, ainsi qu'une dose de savon et de papier. EverCleanKids ne nécessite qu'un millilitre de lotion par passage sans essuyage.

Ensuite, une grande économie de temps. À Saint-Martin, 117 enfants devaient passer les uns après les autres pour se laver les mains sur un seul lavabo, ce qui prend très vite une trentaine de secondes par enfant. Ici, les mains sont désinfectées en seulement 5 secondes ! Un gain de temps considérable, facilitant donc également le travail des encadrants. Bien évidemment, les bornes ne permettent pas de laver des mains pleines de boue ou de peinture, cependant elles restent très utiles pour le lavage du quotidien. La lotion est végétale et sans alcool, donc parfaitement adaptée à l'usage des enfants ; en bonus, le produit est très doux et sent bon ! Ce dispositif reste un argument de choix pour sensibiliser les jeunes aux gestes sanitaires du quotidien et notamment assurer la poursuite des (bonnes) habitudes acquises durant la période de crise sanitaire.



C'est quoi ?

EVERCLEAN-HANDSKIDS

Les EverCleanKids sont des bornes de désinfection des mains pratiques et ludiques. Elles sont composées d'une zone transparente de diffusion de la lotion et d'un écran qui explique, étape après étape, comment l'outil fonctionne. L'utilisation est simple : l'enfant place ses mains dans la zone de diffusion, la borne les détecte et envoie la lotion sous forme de spray. Pendant ce temps, l'élève tourne ses mains à plusieurs reprises puis n'a plus qu'à les frotter. Le tour est joué !

Première utilisation de la borne pour les enfants entourés du Maire de Sallanches, Georges Morand ; de l'adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire et à l'enfance-jeunesse, Valérie Petit ; du service Education-Restauration de la ville et de la Directrice de l'école de Saint-Martin, Virginie Croz.

SALLANCHES, UNE ÉQUIPE UN TERRITOIRE

Digression : dans un exposé, une conversation, ou un discours, ce qui s'écarte du sujet principal. *Synonymes ou équivalents :* pirouette, dérobade, esquive, échappatoire, subterfuge...

L'auditoire que constitue le Conseil Municipal n'échappe pas aux habituelles digressions du Maire. Ce fut encore le cas lors du conseil du 22 février. Deux exemples :
- sur l'augmentation des parkings et le 1/4h gratuit (alors qu'il y avait 1 h gratuite de décembre 2019 à février 2022, déjà ramenée à 1/2h au 1^{er} mars 2022), on aurait aimé connaître l'avis des commerçants via l'élu-Président de C'Sallanches (mais

opportunément absent), et voilà le maire parti dans un long éloge des activités industrielles de l'absent ;
- idem quand un adjoint au maire expose une affaire de son ressort, le Maire se lance dans une diatribe contre la 5G sans aucun rapport avec le sujet traité... sauf les soucis personnels de cet élu.

Le magazine municipal est tout autant l'illustration de ces digressions, jusqu'à la caricature : de bulletin d'information il s'est transformé en outil de propagande, où l'emploi de titres dédoublés, de polices de caractères grand format, de locutions comme « C'est dit..., Le saviez-vous ?, New... », les photos

surabondantes et autres astuces de mise en page peinent à masquer des articles superficiels. Pas dupes, nombre de Sallanchards et Sallanchards nous ont interpellés sur cette mascarade rédactionnelle ! Mais puisqu'on vous dit que tout va bien...
Difficile en vérité de cacher une fin de règne où les revers et les faux pas s'accumulent, le plus impardonnable étant l'annulation, **par le Tribunal Administratif de Grenoble**, de l'autorisation préfectorale pour la centrale hydroélectrique si imprudemment construite. Qu'à cela ne tienne : le maire essaiera jusqu'au dernier jour de masquer la réalité.

INITIATIVES CITOYENNES POUR SALLANCHES

**PROJET DE PASSERELLE AUX ILETTES :
une initiative positive.**

Nous sommes favorables à ce qui favorise la mobilité douce dans les déplacements.

Aussi, le projet de favoriser un accès cycliste et piéton au Lac des Ilettes est un objectif que nous partageons et soutenons. La majorité a présenté en commission et évoqué en conseil municipal un projet de passerelle qui enjambrerait l'Arve pour relier le lac des Ilettes à la piste cyclable située le long de l'Autoroute. Le projet actuel ne prévoit pas d'enjambrer l'autoroute.

La question du surcoût ne paraît pas insurmontable : **le Conseil Départemental de Haute Savoie**

voudrait consacrer 150 millions d'euros pour construire un vélodrome à la Roche sur Foron pour une compétition cycliste en 2027 qui durera deux semaines, il pourrait bien à la place financer un ensemble de projets très utiles et pérennes pour notre territoire.

PRIX DES STATIONNEMENTS :


La majorité a fait voter une évolution des tarifs de stationnement en parking sous barrières. **Nous sommes les seuls élus à avoir voté contre cette hausse de la tarification**, avec Mr Da Silva, de la majorité qui a démissionné en lien avec ce désaccord. Notre position est liée au fait que les tarifs des parkings sont déjà élevés comparativement aux autres villes, qu'il n'y a pas de navette



*Nous serions favorables à un projet plus ambitieux reliant les lacs à la ville de Sallanches en enjambant l'autoroute, afin de rendre réellement l'accès en vélo au lac plus direct.
En orange = le projet envisagé par la majorité.
En vert = notre proposition.*

interne pour se déplacer, et que le commerce de proximité du centre-ville a besoin d'être soutenu face à l'ilôt Roche.

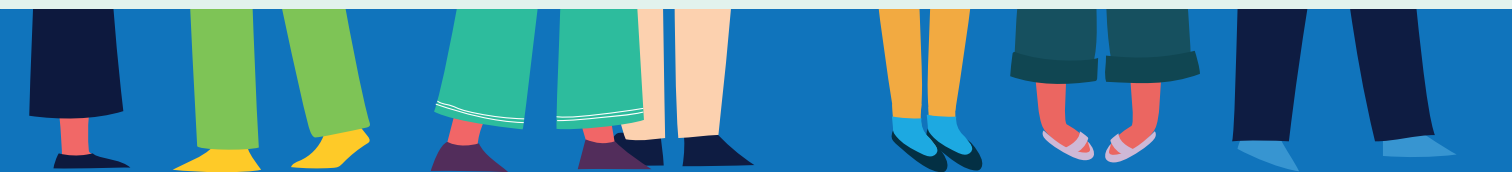
NOUS ORGANISONS UNE REUNION PUBLIQUE LUNDI 15 MAI A 20H pour échanger avec vous. Venez nombreux. La salle sera précisée sur notre page facebook.



**Mercredi 26 avril 2023,
la Municipalité organisera
une réunion publique
d'information
(petite salle Léon Curral)**



LES GRANDS PROJETS DE SALLANCHES



**Plus d'informations à venir sur
www.sallanchesmontblanc.com**